

Baromètre des villes marchables

Enquête

Date de début : 1 Décembre 2022 08:00

Date de fin : 1 Février 2023 23:00

Lieu :

Organisé par : Place aux piétons

Source de l'information :

https://ffrp.sphinxonline.net/SurveyServer/s/placeauxpietons/baro_villes_pietonnes_2022/FFRandonne

Le collectif « Place aux piétons », rassemblant la FFRandonnée, Rue de l'Avenir, 60 Millions de piétons et les villes et territoires cyclables et marchables lance, avec le soutien de l'ADEME, la 2e édition du Baromètre des villes marchables, jeudi 17 novembre 2022. Jusqu'au 1er février 2023, les Français sont invités à donner leur avis sur la « marchabilité » de leur commune en répondant à un questionnaire en ligne.

Comme pour la précédente édition, ce Baromètre a pour objectif d'évaluer la marchabilité des villes françaises à partir de l'avis des piétons autour de cinq indicateurs principaux :

- Les pratiques des Français et leur ressenti global sur la marche au quotidien,
- La sécurité des déplacements à pied,
- Le confort des déplacements à pied,
- L'importance donnée aux déplacements à pied par les communes,
- Les aménagements et services spécifiques pour les piétons.

Ces indicateurs répondent au besoin de mieux cerner les attentes des citoyens qui se déplacent ou souhaitent se déplacer à pied quels que soient leur âge, motif et fréquence de déplacement. Ils permettent d'améliorer les politiques territoriales et nationales de développement de la marche.

Le 2e Baromètre permettra de publier un palmarès national des villes marchables au printemps 2023, suivi des 2e Assises de la marche en ville en septembre 2023.

Informations pratiques :

Pour participer à l'enquête :

https://ffrp.sphinxonline.net/SurveyServer/s/placeauxpietons/baro_villes_pietonnes_2022/FFRandonne